

Recrutement en Formations Sportives Labellisées Ski ou Montagne

Rappel sur la compatibilité des différentes filières

La formation Ski est compatible avec les bacs GT et bacs professionnels (TNE - MELEC et MRC)

Les formations Montagne (MM et HM) sont compatibles uniquement avec les bacs GT

PREMIERE PHASE

Inscription obligatoire via le lien suivant :

<https://forms.gle/zbmZfEgNRpqZjbtX8>

Vendredi 7 Février 2025 (matinée) : Rendez-vous des familles et élèves à 8h30 sur le parking de la station de la Colmiane,

Forfait (entre 9€ et 12€) et matériel de ski alpin à la charge des familles - Casque de ski alpin obligatoire (norme EN1077 classe B autorisée) – La mise en situation ski se déroule sur une piste ouverte au public.

Le certificat médical est obligatoire pour la mise en situation ski et trail, il doit nous être transmis avant le 04 février ou pour le 7 février jour de la mise en situation ski, à défaut l'élève ne pourra y participer.

Mise en situation ski alpin

Descente libre sur piste damée dans lequel le candidat doit démontrer :

- la maîtrise de sa vitesse et de sa sécurité sur le domaine skiable
- la maîtrise des petits virages type virage de slalom
- la maîtrise de grandes courbes types virages de géant

Vendredi 7 février 2025 (après-midi) : Rendez-vous à 13h00 à l'accueil du lycée pour la présentation en détail de la FSL

- Introduction par le proviseur
- Visite du lycée
- Présentation des formations sportives

Remise du dossier de candidature constitué de :

- La copie des bulletins trimestriels de 4^{ème} et les deux premiers trimestres de 3^{ème},
- La fiche candidature
- Le questionnaire
- Une lettre de motivation expliquant les raisons de votre choix,
- Les diplômes (BAFA, BNS, Entraîneur...) en joignant les photocopies
- Attestations des sports pratiqués et le niveau atteint (en association, club...)
- Un certificat médical établi par un médecin sportif attestant de l'aptitude à la pratique des sports de montagne (dont la course en montagne) datant de moins d'un an (avant le 4 février pour le passage de la mise en situation ski)

Attention ! Ce dossier est à remettre au plus tard le 24 avril 2025

SECONDE PHASE

Mercredi 07 mai 2025 (matinée) : Rendez-vous à 08h30 au lycée pour la mise en situation trail

Matériel de marche/course en montagne

Boisson et en-cas

Tenue adaptée à la météo du jour 1000 m d'altitude (regarder la

Météo la veille)

Tenue de rechange

Mise en situation marche/course,
En tout terrain avec franchissement
d'obstacle (parfois verticaux)

56 élèves maximum seront retenus pour la **voie générale et technologique** (24 élèves en ski et 32 en montagne)

16 élèves maximum seront retenus pour la **voie professionnelle** (répartis sur les deux filières MELEC et MRC)